

MR/KC.
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

SERVICE DES AFFAIRES POLITIQUES
ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES.

Usumbura, le 21 août 1958.

N°111/04/4668.

OBJET:

Entretien
des détenus.

- Transmis copie pour information à Monsieur
- le Résident (DEUX)
 - Monsieur le Chef de Service du Contrôle Budgétaire des Comptables des Caisses à Usumbura.
 - Monsieur le Chef du Service de la Comptabilité à Usumbura.

N°	
DATE	
ÉMIS PAR	
VISAS	

Monsieur l'Administrateur de Territoire (TOUS)

Ruhengeri

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

La clôture du budget ordinaire 1957 étant proche, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir transmettre au Service des Finances à Usumbura pour liquidation toutes les factures qui seraient en votre possession relatives à l'article 019.

Dans le même ordre d'idées il y aurait lieu d'inviter les fournisseurs et créanciers éventuels à introduire leurs factures sans plus tarder.

Par ailleurs, une situation nette et précise de vos engagements au dit article devrait me parvenir à la fin du troisième trimestre 1958.

Je vous signale, à toutes fins utiles qu'aucun motif ne pourra être invoqué pour justifier la liquidation de factures introduites postérieurement au 31 octobre 1958.

Le Chef du Service des Affaires Politiques
Administratives et Judiciaires, a.i.,
R. BELLON,

Ruhengeri



9362

PARQUET DU RUANDA A KIGALI.-

KIGALI, le 18/8/ 1958.

N° 7383 / D547 70/J.G.

LE JUGE DE POLICE,

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

Annexe: I jugt. n°35/DM.

J'ai l'honneur de vous renvoyer, en annexe, ~~vos procès verbaux~~ ^{Votre jugement de}
~~de demandes transactionnelles~~ les mois de Juillet 1958.
Sans observation. J'ai retiré les N°

N° 3569	Just 3/02
DATE	20/12/58
TITRE P.R	Act HV
VISAS	

Le Substitut du Procureur du Roi,

J. GUFFENS,

LE JUGE DE POLICE

A Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

De MAN, J. de et à

RUHENGURI.-

35